

483.011 familles monoparentales

En moyenne, une sur deux vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté en Wallonie

La Belgique possède de plus en plus de familles monoparentales. Le pays en recense actuellement 483.011. En Wallonie, cela représente un ménage sur quatre. Être papa ou maman en solo n'est pourtant pas tous les jours facile, bon nombre rencontrent des problèmes financiers.

Si la monoparentalité n'est pas un phénomène nouveau, son incidence augmente considérablement et son visage évolue. Au total, quelque 483.011 familles vivent cette situation au quotidien. Et, ce sont 755.012 enfants de moins de 18 ans qui sont élevés soit par leur père, soit par leur mère.

Il y a vingt ans, la situation était tout autre. La Belgique comptait 345.829 familles monoparentales accueillant 516.069 bambins. Si ces ménages ont augmenté quasiment de 30 % entre 1997 et 2017, cette croissance va se poursuivre dans les années à venir.

Selon les statistiques du Bureau fédéral du Plan, il y aura 20 % de foyers monoparentaux en plus dans trente ans. Ils seront 571.299 sur le territoire belge en 2047. Environ 986.602 enfants vivront sous leur toit.

De nos jours, la majorité de ces ménages sont gérés par les mères : 394.926 femmes contre 88.083

hommes. Autrement dit, dans plus de 80 % des cas, c'est la maman qui est à la tête de la famille. Le phénomène des jeunes mères tend par contre à diminuer. En 2017, 6.395 femmes élèvent seule leur progéniture contre 7.197 en 1997.

Ces parents en solo ont généralement entre 45 et 54 ans et ont à charge un ou deux enfants. Leur situation est principalement due à trois raisons : un divorce ou une séparation, le décès de leur

1.085 euros par mois. C'est 60 % de moins qu'une famille composée de deux parents et deux enfants. La somme mensuelle annoncée est encore plus infime chez les allocataires sociaux. Ces chiffres expliquent pourquoi : plus d'une famille monoparentale sur deux vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté en Wallonie. Ce sont les mères en solo qui souffrent le plus de la précarité. Une fois sur deux, si elles travaillent, elles sont employées à mi-temps ou en trois-quarts temps. 11,7 % d'entre elles n'ont que le revenu d'intégration sociale pour vivre et 35 % touchent le chômage.

DES TROUBLES PSYCHIQUES

Les familles monoparentales subissent aussi de nombreuses inégalités sociales. 44,3 % reportent leurs soins (rendez-vous chez le médecin et traitements). Ils rencontrent aussi des problèmes pour trouver un logement, faire garder leurs enfants, accéder à l'emploi et obtenir des aides financières.

Enfin, un parent solo sur deux souffre de troubles de l'estime de soi. Ils ont une très mauvaise image d'eux car ils se sentent incapables de bien élever leur enfant et leur offrir tout ce dont ils ont besoin. ●

ALISON VLT.

Le revenu moyen de ces foyers est de 1.085 euros par mois. C'est 60 % de moins qu'une famille composée de 2 parents et 2 enfants

conjoint et une complication liée à leur enfant tel un handicap moteur.

Les difficultés des familles monoparentales sont très nombreuses, les premières sont d'ordre financier. Une enquête de la Fondation Roi Baudouin affirme que le revenu moyen de ces ménages est de